

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Janvier 2010 - n° 127



Conférence annuelle :

« La question identitaire africaine »



enda europe

Éditorial

L'année de l'Afrique ?

Le cinquantième anniversaire de leur indépendance! C'est ce que sera l'année 2010 pour les pays issus de l'ancienne A-O-F, de l'ancienne A-E-F, pour Madagascar, mais aussi pour l'ex-Zaïre, le Nigeria et plusieurs autres, c'est-à-dire un rendez-vous avec l'Histoire, avec la mémoire, l'occasion de fêter des souvenirs et des espoirs, aussi de faire un bilan et de juger des résultats, d'affronter les déceptions et les trahisons... Comment ne pas avoir une pensée amicale pour ces pays aux prises avec les crises du monde actuel, la pauvreté, le dérèglement climatique, la froide logique du libéralisme, la rapacité des multinationales et de certains de leurs dirigeants ?

Que ces pays fêtent cet anniversaire, quoi de plus normal ? Que l'ancienne puissance coloniale veuille y participer est plus surprenant. Qu'a donc voulu le président Nicolas Sarkozy en décrétant « année de l'Afrique » l'année 2010, qui sera aussi celle d'un sommet France-Afrique ? Est-ce vraiment à nous, descendants de l'ancienne puissance coloniale de célébrer ces indépendances, acquises pour la plupart sans guerre il est vrai, mais non sans conflits dont certains furent violents, comme au Cameroun, au Kenya, de dresser le bilan des premières années de ces jeunes pays lancés dans l'aventure nationale non sans que les anciens colonisateurs aient veillé au maintien de leurs intérêts ?

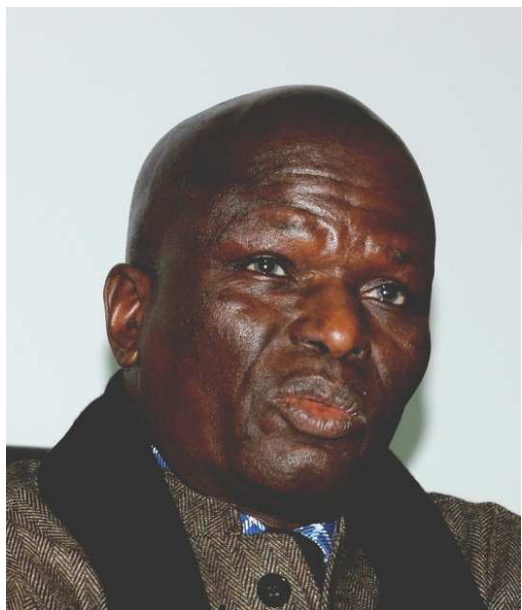
L'année de l'Afrique peut-elle faire oublier le contentieux qui s'alourdit tous les jours avec les Africains qui ont de plus en plus de mal à obtenir des visas et des bourses d'étude, à se faire reconnaître comme des travailleurs normaux, à accepter la cristallisation de leurs pensions d'anciens combattants ? L'année de l'Afrique ne peut pas être seulement l'année qui verra défiler des contingents africains sur les Champs-Élysées, le 14 juillet.

Jacques Toubon a été chargé par le président de la République d'orchestrer et de coordonner les manifestations et les événements qui doivent remplir cette année. Il a affirmé avec force qu'il tenait l'Afrique pour un continent d'avenir, sinon pour « le continent de l'avenir » et que, pour lui, l'année de l'Afrique devra être un levier pour faire bouger les choses, pour refonder la coopération avec l'Afrique sur de nouvelles bases. En concertation avec la plupart des présidents de la République des pays africains auxquels il a rendu visite et qui se sont montrés concernés par ce projet, il s'est fixé comme objectifs de rénover et de moderniser la coopération franco-africaine, de célébrer notre histoire partagée et de faire vivre notre culture commune, enfin, de reconnaître le rôle et la place des Africains de la diaspora dans tous les secteurs de notre vie nationale. Il a déclaré le 24 novembre dernier à l'Académie des sciences d'outre-mer qu'il espérait « qu'à travers le prisme des imbécillités d'aujourd'hui, nous discernions les espoirs et l'espérance africaine de demain » et qu'il attendait de cette année, outre une meilleure connaissance et compréhension du continent africain, de sa richesse et de sa diversité, des avancées significatives et des mesures concrètes du président de la République et du gouvernement, dans un certain nombre de domaines, visas, bourses, pensions militaires. L'avenir dira très vite si ce sont des vœux pieux ou des engagements.

Et Haïti ? Nous allions signer cet éditorial lorsque nous avons découvert l'ampleur et la gravité du séisme qui a dévasté Port-au-Prince et ses environs. Plus de cent mille victimes, aux dernières estimations. Comment ne pas être bouleversés par cette catastrophe naturelle devenue la tragédie d'un peuple ? L'émotion s'est parfois, trop souvent, traduite

(Suite page 16)

La question identitaire africaine donnée par monsieur Doudou Diène



Ancien Directeur de la division du dialogue interculturel et interreligieux de l'UNESCO, notamment des projets de routes interculturelles comme la Route de la soie et la Route de l'esclave. Rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme et la xénophobie (2002 – 2008).

Introduction : Le président de la Cade, Jean-Loïc Baudet, remercie monsieur Doudou Diène d'avoir bien voulu accepter de participer à cette rencontre exceptionnelle de *La Cade* et de lui en avoir proposé le sujet. La question identitaire se pose partout et monsieur Doudou Diène propose d'en souligner les spécificités en Afrique dont les traditions d'accueil sont connues et appréciées. Cette capacité d'accueil ouvre l'Afrique à tous les courants d'opinion et, avec la mondialisation, ces courants semblent converger vers une Afrique sortie de l'indifférence et devenue un acteur à part entière sur la scène internationale.

Monsieur Doudou Diène propose à l'assemblée, avant son intervention, d'observer une minute de silence à la mémoire du peuple haïtien.

Le sujet qu'il a proposé est depuis longtemps au cœur de ses préoccupations à travers ses travaux sur le dialogue interculturel à l'Unesco et comme rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme, son mandat étant de produire chaque année un rapport sur le racisme dans le monde et des rapports d'enquête sur le racisme dans les Etats membres pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Ses nombreuses enquêtes dans les pays qui ont ratifié la convention contre le racisme lui ont permis de porter un diagnostic global mais aussi de mettre l'accent sur les spécificités de chaque pays. La question identitaire est au cœur de toutes ces activités.

L'autre raison qui lui a dicté le choix du sujet est qu'il s'est trouvé interpellé, comme Africain et sur le plan intellectuel, par le débat franco-français sur l'identité nationale : qu'est-ce que cela veut dire et pourquoi mainte-

nant ? Il s'est rendu compte que ce que le débat fait apparaître, c'est que quand on parle d'identité, on identifie toujours ceux contre lesquels l'identité doit être défendue : l'adversaire identitaire, le groupe par rapport auquel il est nécessaire de définir et de défendre l'identité nationale, et surgit alors la figure de « l'étrange étranger » et notamment dans sa représentation la plus symbolique : l'immigré comme expression, dans ses spécificités ethniques, culturelles et religieuses d'une diversité antagoniste à la construction identitaire dominante.

Existe-t-il une singularité africaine de la question identitaire ?

Doudou Diène s'est demandé quelle serait la légitimité pour un Africain, en France, d'entrer dans ce débat sans s'interroger sur la question identitaire en Afrique. La question s'y

pose-t-elle de façon similaire ou existe-il une singularité africaine ? Il ne détient pas de réponse définitive mais souhaite que les idées échangées à l'occasion de cette conférence éclairent le débat ici, en France, mais surtout sur le continent africain. La centralité de la figure de l'immigré africain est révélatrice du fait que la question identitaire constitue, en profondeur, le noyau critique ultime, ici et maintenant, des relations entre la France et les pays africains anciennement colonisés. Son travail comme rapporteur spécial lui a permis d'identifier ce qu'il a intitulé « La crise identitaire du monde occidental » qui a donné lieu à un article dans le dernier numéro de la Revue Internationale et Stratégique de l'IORIS sur « Le monde occidental est-il en danger ? ». Il a ainsi identifié l'importance des constructions identitaires dans le surgissement des discriminations, du racisme, des xénophobies, des intolérances

diverses. Au cœur de ces constructions, il y a toujours l'idée qu'un groupe dans un espace ou une communauté donnée à un moment historique précis, définit l'identité de cette communauté par rapport à son identité spécifique en tant que groupe de référence identitaire. Ces constructions identitaires sont toujours effectuées sur le mode de l'exclusion, de l'opposition et de l'adversité

La tension identitaire

Une autre notion qui a émergée de son travail sur l'interculturel à l'UNESCO et le racisme à l'ONU est celle de tension identitaire. Ce concept qui n'a pas été suffisamment travaillé sur le plan intellectuel est au cœur de toutes les rencontres interculturelles et intercommunautaires. Expression permanente de la diversité, elle est activée par le contexte historique, la motivation politique de la rencontre interculturelle et le terrain des traditions culturelles et éthiques. Ces forces profondes de la tension identitaire activent la diversité culturelle, ethnique ou religieuse soit en préjugé, stigmatisation, répulsion, rejet, diabolisation, soit plus rarement en at-

traction, respect et empathie. Les constructions identitaires qui en émanent, exclusives et antagonistes ou plastiques et ouvertes, sont structurées de manière variable par les facteurs culturel, ethnique ou religieux. Les sociétés africaines, profondément multiculturelles, illustrent également de ces dynamiques de la tension identitaire, les périodes précoloniales, coloniales et des indépendances.

Les constructions identitaires sont du bricolage

Cette notion de bricolage, on la trouve sur le continent africain dans les mythes fondateurs, le récit contemporain de l'État-nation postcolonial et les instrumentalisation politiques et électorales. Les systèmes éducatifs, plus particulièrement l'écriture et l'enseignement de l'histoire ainsi que les commémorations, fêtes nationales et figures emblématiques nationales ont de manière décisive contribué à l'effacement de ce bricolage et légitimé dans les consciences, l'identité nationale.

Dans la période précoloniale les mythes fondateurs et les cosmogonies africaines sont prégnantes de constructions identitaires anciennes véhiculées par la tradition orale des griots et porteurs de parole, par l'expression picturale et statuaire et la musique. Le système de castes et la tribu comme légitimation identitaire, profondément inscrits dans les sociétés africaines, constituent une expression durable de la prégnance de ces constructions identitaires anciennes, marquées par la stigmatisation, la hiérarchisation, l'exclusion et le rejet. Pour le continent africain, l'élément de spécificité qu'on peut avancer et qui indique la profondeur historique de la question identitaire, est la présence du concept d'identité dans les vieilles cosmogonies et les mythes du continent africain.

Tous les vieux mythes fondateurs des peuples africains sont porteurs d'une réflexion, d'une vision identitaire, de la spécificité d'un groupe, d'une communauté. Mais ce qui est intéressant quand on interroge les mythes africains, c'est qu'on entend moins la mise en évidence de spécificités de ces communautés qui, de longue date, se sont mélangées, que d'universalité et d'une vision de l'homme. La notion de l'homme est très présente et de manière très profonde dans les langues africaines.

Dans ces constructions, la notion centrale de l'Homme est toujours exprimée comme une entité englobante qui assemble des singularités et qui unit. Si on relit les vieilles cosmogonies africaines, si on revisite les pratiques traditionnelles et anciennes, on comprend comment les violences intercommunautaires ont peut-être été moins présentes qu'ailleurs même si elles se sont développées dans les temps modernes. Au Sénégal, un dicton wolof dit « L'homme est le médicament de l'homme ». L'homme ne peut résoudre ses problèmes que par rapport à l'autre. Ce dicton traduit la vitalité dans les cultures africaines traditionnelles de la dialectique de l'unité de l'Homme dans la diversité de ses manifestations.

La reconstruction identitaire : instrument majeur de la domination coloniale

La reconstruction identitaire a constitué un instrument majeur de la domination coloniale. Pendant la période coloniale, le discours de légitimation de la colonisation s'articule, pour l'essentiel, autour de l'idée d'une entreprise de civilisation. Il ne s'agissait pas de dominer ni d'exploiter mais de tirer les peuples colonisés de la barbarie. Ce discours est porteur d'un projet élaboré de reconstruction identitaire sur le dogme de la supériorité du modèle européen de civilisation illustré par les



Affiche de présentation du documentaire sur Joseph Ki-Zerbo. 2005 | FESPACO | Ouagadougou - Burkina-Faso | * Prix Spécial UEMOA © <http://www.sudplanete.net/?menu=film&no=1060>

trois vecteurs principaux de l'identité : la race, la religion et la culture. Les tensions identitaires traditionnelles ont dans ce contexte fait l'objet, notamment par les historiens et les anthropologues, d'une relecture soulignant davantage le facteur de diversité des sociétés africaines et occultant leur unité.

L'histoire contemporaine du continent africain montre que la question identitaire n'a pas échappé à la tentation de légitimation du pouvoir politique. Les exemples sont nombreux de tentatives de conceptualisation de l'identité nationale visant à donner sens et substance à la construction d'un Etat-Nation dans la période post indépendance : comme l'Authenticité au Zaïre, ou l'Ivoirité en Côte d'Ivoire parmi d'autres. Dans tous les cas, en Afrique comme ailleurs, l'instrumentalisation de l'identité a servi de masque à la dictature politique et aux questions économiques et sociales. Le concept de négritude constitue, à cet égard, une tentative de construction identitaire englobant, au-delà de l'Etat-Nation, le monde noir dans son ensemble. Cette quête identitaire s'est articulée autour de deux référents identitaires : le rejet de l'héritage identitaire colonial et l'occultation des tensions identitaires du multiculturalisme profond des sociétés africaines par la centralité du modèle identitaire d'une de ses composantes, ethnique, culturelle ou religieuse. La structuration ethnique en a constitué l'expression dans un nombre significatif de pays africains. La violence politique en a souvent constitué l'instrument privilégié. En effet, ces constructions identitaires exclusives se sont inscrites, au-delà des tentatives de légitimation théorique, dans la logique infernale de la stigmatisation, du rejet, de la discrimination, de la marginalisation et de l'élimination individuelle ou collective. En Afrique,

ce processus a été une réalité profonde. L'exemple le plus radical et le plus grave de cette ethnicisation des sociétés africaines, nourrie par les pratiques coloniales, et instrumentalisée par des partis politiques, est le dernier génocide de notre temps, le génocide rwandais. Ce génocide, vécu *in vivo* par ce qu'on appelle la communauté internationale, est révélatrice non seulement de la profondeur historique et culturelle des constructions-bricolages identitaires en Afrique mais également de leur prégnance dans les sociétés contemporaines. Il constitue par ailleurs une illustration troublante de la permanence de la tension identitaire et de la surdétermination du facteur politique sur les référents identitaires fondamentaux : la race, la culture et la religion. En effet la communauté de langue, de culture et de religion entre Hutus et Tutsis n'a pas résisté à l'ethnicisation coloniale et à l'instrumentalisation politique contemporaine, interne et externe. Les sociétés africaines, dans leur quête identitaire permanente, ne viennent pas du cosmos mais sont également profondément déterminées par le temps long de leur histoire.

La question du « vivre ensemble » dans les sociétés multiculturelles

L'interrogation sur l'identité africaine est liée au débat sur l'identité en France. Ce lien se situe à plusieurs niveaux. Derrière le discours explicite sur l'identité nationale tel qu'on a pu l'entendre d'abord dans l'extrême droite française, et tel qu'on le reprend sous forme d'une pensée commune, banalisée, il y a la notion d'intégration-assimilation comme lecture dominante. Que veut dire assimilation ? Celui qui vient d'ailleurs doit se départir de toute singularité, de toute spécificité culturelle, ethnique, religieuse pour s'intégrer dans une République « historique ». Ce discours

est la reproduction du vieux discours idéologique de la colonisation comme entreprise de civilisation. On le retrouve sur le continent africain où il est au cœur des constructions identitaires.

Le débat actuel en France sur l'identité nationale, n'est pas seulement franco-français mais il est également, en profondeur franco-africain du fait non seulement des imbrications historiques des constructions identitaires mais surtout du référent identitaire antagoniste de la figure, ethnique, culturelle et religieuse de l'immigré africain. Les constructions identitaires coloniales qui affleurent dans ce pays ont, de manière significative, occulté la figure du « tirailleur sénégalais », défenseur du territoire et de l'identité nationale d'antan, par l'image de l'immigré africain, menace contre l'identité nationale contemporaine revue et corrigée.

Il faut contextualiser la réflexion sur l'identité africaine dans l'enjeu fondamental du vivre ensemble des sociétés modernes globalisées. Il s'agit en dernière analyse d'« agir local » par la reconnaissance et la préservation des spécificités et singularités identitaires, ethniques, culturelles et religieuses et de « penser global » par la promotion des interactions et interfécondations inhérentes à l'impératif du « vivre ensemble » des sociétés multiculturelles contemporaines. Dans le monde globalisé, structuré par la dynamique migratoire, la tension identitaire ne peut pas être traitée de manière isolée.

Quelques pistes pour approfondir le débat sur la question identitaire

La piste initiale suggérée par Doudou Diene est de comprendre et placer au cœur de la question identitaire *la notion de tension identitaire*. Peut-être ce qui rend difficile le débat sur l'identité,

c'est qu'on n'a pas tenu compte de cette expression permanente de la diversité et de la rencontre multiculturelle. Le contact interculturel n'est jamais innocent. La première suggestion que formule Doudou Diene est donc d'approfondir cette notion de tension, d'en reconnaître la force motrice permanente de toute construction identitaire qui exige compréhension, créativité intellectuelle et vigilance politique.

Une autre suggestion formulée par Doudou Diene pour le continent africain est de **reconnaître la profondeur historique et culturelle de la question identitaire** en Afrique. Elle est prégnante dans les sociétés africaines actuelles. Reconnaître cette profondeur, c'est aller au-delà de la simple réponse politique qui est nécessaire mais pas suffisante, car elle ne traite que de la partie visible de l'iceberg identitaire, ses expressions et constructions et non de la dynamique de ses sources profondes qui s'inscrivent dans le temps long de l'histoire des sociétés africaines. Ainsi la permanence de la tension identitaire est récemment illustrée en Afrique du Sud par la violence xénophobe dans un pays dont l'histoire profonde est marquée par le combat contre le racisme, la discrimination et la xénophobie.

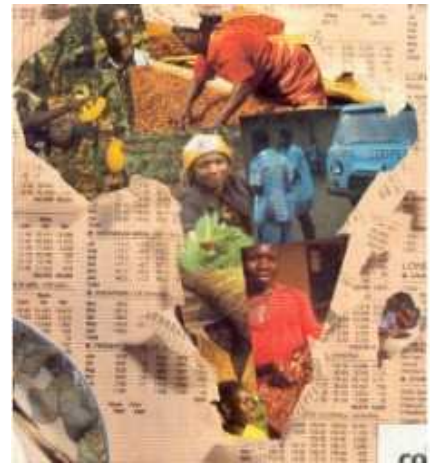
Une autre idée développée par Doudou Diene est que **la question identitaire**, en Afrique comme ailleurs, **doit reposer sur deux fondements** : le premier est **le fondement démocratique** sans lequel on ne peut combattre les constructions identitaires exclusives. Mais nous savons que ce n'est pas suffisant. En effet, si on réduit la démocratie au formalisme de l'élection, l'Europe comme l'Afrique ont montré qu'on peut arriver au pouvoir démocratiquement par un discours identitaire xénophobe. Le second fondement qui doit nourrir cette base démocratique, c'est le « **vivre ensemble** ». En dernière analyse,

la réflexion sur l'identité nationale en Afrique comme ailleurs n'a de sens que si elle peut aider les sociétés marquées par la diversité à vivre ensemble. Ces deux fondements doivent aller ensemble. Cette notion du « vivre ensemble » a des implications importantes, pas seulement sur le plan philosophique et moral, mais aussi au niveau des dimensions sociales, économiques et culturelles de la société. Le « vivre ensemble » doit s'articuler autour de la connaissance réciproque, du partage et des interactions, de l'éducation, à la mémoire, au lieu de travail, à l'urbanisme, etc.... Ainsi en Afrique également, la géographie urbaine par exemple épouse la carte de la marginalisation sociale et des exclusions identitaires. Les communautés, stigmatisées et discriminées par des constructions identitaires exclusives, sont, en Afrique comme en Europe, historiquement et durablement reléguées par le système politique dominant. Contrairement à la *doxa* dominante, ces communautés se heurtent de manière permanente, dans leur tentative d'intégration, à l'exclusion sociale, à la discrimination dans l'emploi et le logement et au contrôle sécuritaire. Les constructions identitaires exclusives, anciennes et contemporaines, en Afrique, comme en Europe, condamnent ces communautés à l'invisibilité et au silence.

Faire sauter les verrous identitaires

Vivre ensemble signifie aussi faire sauter les verrous identitaires sur les plans social et culturel. Doudou Diene rappelle les récentes révoltes des banlieues en France qui ont fait l'objet d'interprétations hâtives évoquant la violence asociale et communautaire des jeunes, enfermés dans la construction identitaire réductrice de « jeunes issus de l'immigration » vivant dans des « zones de non droit ». L'ampleur de ces ré-

voltes, leur extension nationale et leur durée, ont ensuite rendu plus audible une parole plus complexe de ces jeunes relative au front identitaire. A travers des discours non structurés, la musique, le rap et des expressions artistiques variées, les jeunes des banlieues ont certes légitimé leur combat par les discriminations dans l'emploi, le logement, le harcèlement policier, mais également par l'absence de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation dans le récit national.



<http://vivreensemble.lalibreblogs.be/media/02/02/568940227.jpg>

Le « vivre ensemble » doit également s'inscrire dans le maillage des mémoires de toutes les communautés concernées. Le débat actuel sur l'identité nationale française trouve sa source dans cet ébranlement en profondeur de la construction identitaire dominante. En Europe comme sur le continent africain, il est vital et urgent de revisiter toutes les histoires nationales telles qu'elles ont été construites et enseignées. Ces histoires nationales sont la source profonde des constructions identitaires exclusives. La tension entre les vieilles identités nationales et les dynamiques multiculturelles en cours est révélatrice d'une crise identitaire profonde partagée en Afrique et en Europe. Leurs sociétés vivent des « accouchements » identitaires multiculturels, dans la douleur et la violence, à travers l'ébranlement des verrous identitaires traditionnels, ethniques, culturels et religieux.

Pour terminer son intervention, Doudou Diene cite un proverbe africain qui illustre la profondeur culturelle de la pensée traditionnelle africaine sur l'identité, la diversité, le multiculturalisme, le vivre ensemble : « Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent, leurs racines s'embrassent ». Les branches, c'est la diversité, les singularités qui distinguent et séparent. Les racines qui s'embrassent, c'est l'intangible, les valeurs universelles profondes qui unissent. Le défi pour la vitalité de l'arbre entier, la société, consiste à ne pas couper, éliminer, masquer la diversité des branches, des communautés de la société mais de nourrir le tronc par le « vivre ensemble », par la dialectique de l'unité dans la diversité, et de faire en sorte que les racines qui s'embrassent puissent nourrir les branches qui se querellent. Ce proverbe, expression de la culture populaire, illustre la prégnance de la question identitaire en Afrique et l'urgence de la revisiter au regard de ses tensions actuelles. ■

Le Débat

Doudou Diene souhaite engager un vrai débat avec l'assemblée qui pose de nombreuses questions.

Peut-on considérer que la mise en place d'un Ministère de l'identité nationale et de l'immigration constitue un rejet explicite et légiféré de l'autre dont les Africains au premier rang ? Et peut-on qualifier cet acte de raciste ?

Doudou Diene : La simple association identité et immigration indique que c'est bien l'immigration qui est visée. C'est la reproduction de cette vieille construction selon laquelle l'autre est le problème de l'identité. Le problème qu'a eu Doudou Diene

dans son travail pour l'Assemblée de l'ONU a été d'amener le racisme à s'exprimer. Cette association identité-immigration dans une structure gouvernementale est l'expression qui n'a peut-être pas été consciemment pensée d'une réalité profonde. Ce n'est pas une exclusivité française. Elle est, sur le continent européen, l'expression profonde d'une cristallisation et d'une crise identitaire. Elle révèle que les vieilles constructions identitaires correspondant à un moment de l'histoire ne sont plus conformes aux dynamiques multiculturelles des sociétés actuelles. C'est cette contradiction qui est rejetée par l'élite qui se sent bousculée par le multiculturalisme et qui ne parvient pas à penser, à théoriser, à répondre par une éthique. C'est la révélation d'un racisme masqué, d'une xénophobie prégnante, très profonde.

Quel est le rôle majeur que joue l'identité culturelle dans la construction des Nations africaines ?

Doudou Diene : Son rôle est fondamental. Dans toutes les constructions africaines, mythiques ou modernes, même si elles ont des objectifs politiques de pouvoir, il y a toujours des référents culturels qui sont sollicités dans le bricolage identitaire. L'élément culturel est le ciment de ce bricolage. Mais la culture est toujours conçue comme l'expression d'un groupe exclusif donné qui s'est posé comme l'élément conducteur de la culture nationale. L'expression culturelle est la première expression du rejet identitaire. On le voit dans le débat sur la burqa, dans la musique, dans les expressions esthétiques. L'élément culturel exclusif au cœur du bricolage identitaire est l'expression d'une construction artificielle. La réponse est dans des ensembles, des interactions multiculturels. On voit bien, quand on met côte à côte les pratiques culturelles nationales et les pratiques africai-

nes, que les jeunes peuvent se retrouver autour de la musique. La culture est un champ privilégié pour répondre aux tensions identitaires.

Comment régler les problèmes d'ethnicité et les conflits religieux à l'intérieur d'un Etat africain donné, lesquels risquent de le faire éclater. Qu'en est-il de l'irréductibilité casamançais ?

Doudou Diene : La seule réponse est de reconnaître la permanence et la prégnance de la question identitaire. Pour ce qui concerne la Casamance, il y a des ethnies culturellement identifiées, ayant une spécificité construite à travers le temps qui doit être reconnue et respectée dans un ensemble national. Cette reconnaissance ne doit pas être simplement culturelle, mais elle doit trouver aussi son expression dans le domaine politique. Plus globalement, on peut donner un élément de réponse à la question en posant que toutes les sociétés actuelles sont multiculturelles, en reconnaissant cette diversité et en essayant de réduire cette tension identitaire par cette dialectique permanente tirée de la diversité. Dans les débats sur l'identité nationale, comme dans les constructions racistes, les intellectuels affirment souvent qu'il faut respecter la diversité. Mais c'est un concept ambigu. A l'époque coloniale, l'identité africaine au moment des luttes pour l'indépendance, a été conçue comme une arme pour combattre le colon. Elle a pu correspondre à un moment de l'histoire à une nécessité. Mais elle n'a pas été pensée comme une identité plurielle dans la société africaine.

La réflexion sur l'identité n'est-elle pas nécessaire comme prise de conscience de sa culture ? Certes, il faut veiller au danger de son instrumentalisation. Mais ne faut-il pas en passer par là, ne fût-ce que pour se connaître ?

Doudou Diene : Dans tout ensemble multiculturel marqué par la diversité des communautés à parcours religieux, culturel, ethnique différents, il faut reconnaître chaque branche dans sa singularité. Cette première étape ne peut avoir de sens, dans une dynamique interculturelle, que si elle est liée à l'ensemble, donc à l'universalité, aux interactions. Il est capital pour la vitalité de toute société multiculturelle que les identités spécifiques soient reconnues et que cette reconnaissance aille de pair avec le « vivre ensemble ».

La parole est alors donnée à des intervenants qui souhaitent s'exprimer dans la salle.

Lylian Kasteloot se dit en accord avec Doudou Diene tout en précisant qu'il est très en avance. Toutes les sociétés sont multiculturelles, certes, mais dans chaque pays il y a des cultures dominantes. Ce qui pose problème, c'est l'attitude des individus minoritaires par rapport aux cultures dominantes. Nous avons en Afrique comme en Europe des sociétés tolérantes, mais avec des fondements traditionnels, des usages, qui font qu'une Française ne peut pas se comporter à Dakar comme à Paris. Les individus de culture minoritaire doivent s'adapter. En France, se pose le problème du respect d'une culture dominante. Quand les Français parlent de civilisation, ils ont une conception de l'Homme. C'est toute une construction bricolée depuis des siècles. L'identité culturelle, la culture, le bricolage, c'est la même chose. C'est ce qui nous unit et nous oppose. On s'oppose avec l'identité culturelle. La Négritude a été un grand mouvement de l'identité culturelle nécessaire qui a donné des choses magnifiques.

Doudou Diene : Vous avez posé la question centrale qui est cette notion de culture dominante. Qu'est-ce qu'elle veut dire ? Le

leitmotiv qui revient c'est la défense de l'identité culturelle. La notion de culture est complexe ; elle touche à l'esthétique, à l'éthique, au spirituel. On s'arrête souvent à l'esthétique. La dimension éthique est plus profonde ; c'est l'éthique des valeurs et quand on se les approprie, on rejette les valeurs de l'autre. Le spirituel est présent dans toutes les cultures. Quand on prend ces trois dimensions, on se rend compte que la culture exprime une chose mouvante. Lorsqu'on la fixe en parlant de culture nationale, on la reconstruit, on fait du bricolage. Il y a des discours de la culture dominante. Mais dans les pratiques culturelles, on se rend compte que les interactions se font tous les jours. C'est quand on accole la notion de national que cela devient problématique. Les cultures qui ont disparu sont celles qui se sont enfermées sur elles-mêmes et Doudou Diene se dit très méfiant sur certains concepts qui enferment les sociétés dans des expressions définitives. La notion de culture nationale indique qu'on met des frontières. Quelles frontières ?

Catherine Coquery-Vidrovitch : Elle se dit en accord avec les propos de Doudou Diene et a beaucoup aimé son idée de montrer que l'identité nationale et le nationalisme, c'est universel. Et il est très important d'en faire la critique en Afrique comme en France. En France, on en a évacué complètement la profondeur historique et culturelle. Dans les années 2001 à 2008, on n'a parlé de manière intellectuelle et violente que de l'histoire coloniale. Les immigrés sont l'ennemi de l'intérieur. Concernant les deux dernières vagues d'immigration : l'immigration maghrébine de 1945 à 1970 puis l'immigration subsaharienne à partir des années 70, on a oublié qu'il y a eu l'Union française et donc la liberté totale de circulation. On a même discuté l'idée d'accorder la nationalité

française et de l'Union française à tout le monde. Les immigrés des générations suivantes font partie de notre histoire impériale. Les intellectuels discutent du fait que le concept d'identité nationale est un non concept parce qu'il est totalement nouveau et que l'histoire est l'accumulation des mélanges culturels depuis toujours. Il faut absolument reprendre les erreurs monumentales de cette discussion et introduire notre histoire impériale.

Doudou Diene : Le débat sur l'identité nationale en France a commencé lorsque certains députés ont voulu souligner la dimension positive de la colonisation. Ils ont compris que l'enjeu était mémoriel et qu'il touchait à l'écriture et à l'enseignement de l'histoire. L'ambiguïté des concepts est porteuse de tensions. Le débat sur les identités nationales a commencé il y a très longtemps et certaines élites l'ont enfermé dans des concepts défensifs. Pour Doudou Diene, ce qui est en train de se passer est bon. Il parle d'« accouchement identitaire ». C'est-à-dire que le conflit entre les vieilles constructions identitaires et les dynamiques multiculturelles produit ce discours d'enfermement xénophobe et raciste. Mais c'est la résistance ultime à de nouvelles identités qui se construisent dans les sociétés de manière profonde et qui permet de faire sauter des verrous.■

Philippe Mathieu

Je remercie Doudou Diene d'avoir bien voulu réviser le compte-rendu de sa conférence

NDLR : La Cade prie les personnes privées de réponses aux questions écrites qu'elles ont posées, faute de temps, de bien vouloir l'en excuser. Certaines réponses ont été intégrées dans le texte par Doudou Diene.

La finance islamique : 1.000 milliards de dollars disponibles



Les 11 et 12 janvier s'est tenu à Dakar le Forum de la finance islamique, le premier dans l'Union économique et monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA), qui regroupe huit Etats de la région. Il était organisé par l'Institut africain de la finance islamique (AIIF) et le ministère sénégalais de l'Economie et des Finances, avec la participation à haut niveau de la Banque islamique de développement (BID), du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de Ouest (BCEAO). Le thème des débats était significatif : « L'UEMOA, un marché attractif pour les institutions islamiques : enjeux et perspectives pour les investisseurs et clients potentiels ».

En Europe

A cette occasion la presse dakaroise a présenté la place de la finance islamique dans le monde. La crise financière mondiale aurait épargné les produits des banques islamiques, parce qu'elles appliquent les principes de la Charia et s'interdisent la spéculation. Elles mettent en avant le travail et le partage des pertes et des profits, alors que les banques

classiques privilégient la recherche de bénéfices en prenant des risques.

Leurs réserves de liquidités sont estimées à \$ 1.000 milliards, dont 822 dans 300 établissements bancaires et près de 200 mil-

liards dans des sociétés d'assurances et autres structures financières. Ces réserves seraient en attente de placements correspondant à la rigidité de leurs règles. Ayant leurs bases au Moyen-Orient, elles se sont répandues dans le monde, notamment en Europe et en Asie. La Grande-Bretagne a ouvert la voie. Dès 1996 la Citibank avait établi une filiale islamique à Bahreïn. Depuis, d'autres pays occidentaux et asiatiques (France, Allemagne, Japon, Hong Kong) ont fait de même et à l'inverse, plus d'une centaine d'établissements islamiques sont installés dans ces pays. Elles contournent la Charia par différents procédés. Elles ne prennent pas d'intérêt sur les prêts et se rémunèrent par une commission définie à l'avance avec le client et y ajoutent parfois des taxes, si la réglementation fiscale nationale ne l'interdit pas. Elles achètent des immeubles ou des produits informatiques et les revendent plus chers. Elles ont quand même du mal à placer leurs réserves alors que les banques classiques seraient heureuses d'en profiter pour accroître leurs fonds propres sans recourir à l'Etat. Par contre avec la clientèle privée islamisée, leur souci d'opérations morales est un

atout par rapport au secteur conventionnel, qui apparaît comme peu fiable et amoral.

En Afrique

Néanmoins en Afrique, leur taux de pénétration est faible : 1 % seulement du volume de la finance islamique mondiale. Le Nord du Soudan se distingue, où les 22 établissements bancaires sont à 100 % « charia compatibles » et représentent près des deux tiers de la finance islamique sur le continent. Ailleurs, elle est présente au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie, au Niger, en Gambie, en Guinée, au Liberia, à Djibouti, au Kenya, en Tanzanie, en Afrique du Sud, à Maurice et au Sénégal. Ici un groupe de travail, mis en place en 2007, essaie d'augmenter cette présence. Les obstacles existent. Outre que les produits islamiques sont plus chers pour respecter leurs principes, les lois locales n'autorisent pas toujours leur existence. Elles se heurtent aussi à des problèmes humains : manque de personnels compétents pour y travailler et nécessité de sensibiliser les populations à leur spécificité. L'AIIF a mis en place un programme pour la formation de personnels et la sensibilisation du public.

Lors du Forum, le président de la république sénégalaise a regretté que ce système s'oriente vers la globalisation de l'offre et de la demande, avec l'émergence de produits adaptés aux besoins des secteurs à forte valeur ajoutée. Cette critique est assez répandue et on se demande ce que deviennent les principes d'origine. Le président voudrait que les milliards de dollars de réserves soient utilisés pour lutter contre

la pauvreté dans les pays islamiques. Au Sénégal d'ailleurs la BID a apporté deux milliards de F CFA pour remettre à niveau les feux de signalisation et le réseau d'éclairage public de Dakar. Elle aidera également à la rénovation de certaines écoles et de la gare routière.

Malgré les aménagements prati-

qués par les banques islamiques, les principes de la Charia freinent leur expansion. Déjà chères pour la clientèle occidentale, elles le sont encore plus pour les populations du Sud. Dans les débuts de la crise financière, elles ont pu apparaître, grâce à leurs liquidités, comme une solution ou un complément. Mais en fait il semble que leur faible exposition

dans l'économie mondiale, hors Moyen-Orient, explique qu'elles aient été de fait protégées. Elles existent néanmoins et sont susceptibles de progresser dans certains milieux de particuliers proches de la religion et dans certains Etats islamisés et accueillants.■

Robert Ginésy

Les réactions du Comité d'Orientation Stratégique au projet d'exposition sur : « Les Afriques qui se font »

Le Comité d'Orientation Stratégique (COS) s'est réuni pour la quatrième fois en cette fin d'année 2009 avec un ordre du jour consacré à un échange de vues sur l'exposition que prépare la CADE sur le thème : « Les Afriques qui se font ».

En convoquant les membres du COS, le bureau de la CADE a souhaité recueillir leurs avis et suggestions sur un projet né du double souci de présenter la vision de notre association sur l'Afrique telle qu'elle ressort de 15 ans de travaux sur l'image de ce continent et de toucher un public plus large que celui auquel elle est habituée, celui des personnes intéressées par l'Afrique et soucieuses de mieux comprendre ses évolutions. Ce projet répond aussi au besoin de marquer le quinzième anniversaire de la création de la CADE en 2011 en manifestant sa volonté d'exprimer une vision d'ensemble d'une Afrique en mouvement.

Les observations du COS sur le projet détaillé qui lui a été soumis ont porté aussi bien sur des questions de fond que sur des questions de forme.

La première question de fond a concerné la portée géographique de l'exposition. Le continent comporte deux parties : l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, bien distinctes dans leur peuplement comme dans leur histoire mais dont les liens sont indéniables et ont été mis à l'épreuve par la mondialisation. Face à cette réalité, la CADE a fait le choix de s'intéresser, pour l'essentiel, à l'Afrique subsaharienne visée plus spécifiquement par le vent d'afropessimisme et sujette à une problématique spécifique en termes politiques, culturels et économiques. Aussi bien a-t-il été convenu que l'exposition centrerait son regard sur l'Afrique subsaharienne dans toute sa diversité et évoquerait l'Afrique du Nord à chaque fois que la thématique proposée le justifierait.

Sous la forme proposée, dans laquelle l'exposition comporte cinq parties principales : - un continent qui compte, - l'appropriation du politique, - l'invention du développement, - la reconstruction des sociétés et - l'émergence des Afriques, il a été jugé qu'un thème méritait une attention particulière au titre de la reconstruction des sociétés, celui de l'éducation et de la recherche en rapport avec l'emploi et qu'au titre de l'Afrique dans la mondialisation, le rôle et la place de la diaspora devait faire l'objet d'un soin spécial. Dans le même esprit, le souhait a été exprimé qu'une place éminente soit faite à la culture et également à l'expression des motifs de fierté pour l'Afrique (création artistique, sport ...).

Sous l'angle formel, le COS a formulé de nombreuses suggestions pertinentes, allant du mode de présentation des panneaux, où textes et illustrations doivent faire ressortir de manière évidente les idées principales auxquelles tient la CADE, jusqu'aux façons de rendre vivants les thèmes évoqués en recourant à la représentation du quotidien, à des proverbes illustrant la sagesse africaine, à des interviews de personnes qualifiées

Enfin deux propositions ressortent des échanges de vues sur le montage de l'exposition :

- ↳ l'utilité de créer un Comité de pilotage de l'expo, ouvert à des personnes du Nord et du Sud extérieures à la CADE, qui aurait à faire valoir son point de vue sur les choix présidant à la conception de l'exposition,
- ↳ l'intérêt d'ouvrir parallèlement dans le cadre du site internet de la CADE un forum où présenter des compléments qui n'auraient pas leur place dans l'exposition et ouvrir un espace de débat à son sujet.■

Jean-Loïc Baudet



Paulin Edou Edou © OAPI

Propriété intellectuelle : un outil de développement pour l'Afrique

Du 28 octobre au 1^{er} novembre 2009, à Bamako au Mali, s'est déroulée la 6^{ème} édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation Technologique, le SAIIT, un événement organisé tous les deux ans par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, l'OAPI qui regroupe 16 pays africains. Or n'en déplaise à certains, les inventeurs africains n'ont rien à envier à leurs homologues des pays développés, si ce n'est les moyens dont disposent ces derniers. En effet, sur les quelque 150 inventions exposées à cette occasion, plusieurs d'entre elles, d'importance significative, ont montré que la créativité africaine était bien une réalité. Pour autant, l'état de santé global de la propriété intellectuelle sur ce continent est préoccupant. D'où l'importance des réformes engagées au sein de l'OAPI par son directeur général, Paulin Edou Edou, depuis son arrivée en août 2007.

« S'agissant de la propriété intellectuelle en Afrique, il ne serait pas juste de parler de réussite, du moins pour ce qui est de l'espace OAPI. Certes l'OAPI est une organisation fiable qui utilise les mêmes procédures d'acquisition des droits que les offices des pays industrialisés. Mais concernant l'exploitation des brevets, à travers laquelle il est possible, soit de créer une entreprise, soit d'innover au sein d'une entreprise existante, ce qui génère de l'activité économique, tout reste à faire », constate le directeur général de l'OAPI. Il rappelle que plus de 80 % des titres délivrés par l'organisation qu'il dirige sont étrangers. En cela, l'OAPI remplit parfaitement cette mission qui lui a été confiée lors de sa création le 2 mars 1977. Signé par les 16 Etats membres⁽¹⁾ de cette organisation, l'Accord de Bangui révisé alors l'Accord de Libreville du 13 septembre 1962 qui avait donné naissance à l'Office Africain et Malgache de la Propriété Industrielle (OAMPI). Rappelons que jusqu'en 1962 la propriété industrielle dans la plupart des Etats francophones membres de l'OAPI était régie par les lois françaises.

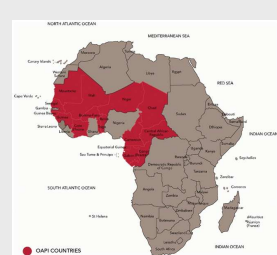
Pour des raisons de politique intérieure, Madagascar ne fait pas partie de l'OAPI dont les attributions englobent désormais le droit d'auteur. Avec l'Office, nous parlons en effet de propriété industrielle qui regroupe non seulement le brevet d'invention et le certificat d'obtention végétale, mais aussi la marque commerciale, le nom de domaine et l'appellation d'origine. Alors qu'avec l'Organisation, il s'agit désormais de la propriété intellectuelle qui englobe la propriété industrielle ainsi que la propriété littéraire et artistique avec notamment le droit d'auteur et le copyright. « La mutation est importante d'autant plus que l'OAPI se voit confier, parallèlement à sa mission de protection de la propriété intellectuelle, une seconde mission visant à l'impliquer davantage dans le développement de ses Etats membres », souligne son directeur général. Plus récemment

s'est ajoutée une troisième mission, celle de former les cadres compétents en matière de propriété intellectuelle nécessaires aux administrations des différents Etats membres de l'OAPI.

Un mandat placé sous le signe de la modernisation

L'homme qui prend la direction générale de l'OAPI le 1^{er} août 2007 n'arrive pas en terre inconnue, bien au contraire. De nationalité gabonaise, ce juriste de formation, diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), a soutenu une thèse de doctorat en droit privé sur les incidences du système de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) sur la protection de la propriété intellectuelle dans les Etats membres de l'OAPI. Par ailleurs, entre 2001 et 2007, il a travaillé à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, une institution spécialisée des Nations Unies. Paulin Edou Edou est donc l'homme de la situation pour son premier mandat qu'il place résolument sous le signe de la modernisation. L'OAPI doit en effet se doter d'infrastructures à la mesure de ses ambitions. Décision est donc prise de construire un nouvel immeuble à Yaoundé, au Cameroun, où est installé le siège de cette organisation. Les travaux débutent dans quelques semaines. La modernisation de cette organisation passe aussi par l'informatisation de ses procédures de dépôt de titre de propriété intellectuelle. « Nous sommes en train de mettre en place un guichet unique visant à centraliser

(1) Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.



l'ensemble des procédures, l'objectif étant que les déposants puissent obtenir leur titre de propriété intellectuelle dans un délai très court afin de pouvoir l'exploiter au plus vite », indique-t-il.

Parallèlement, un certain nombre d'outils de communication sont progressivement mis en place, l'un des soucis du directeur général de l'OAPI étant de mieux faire connaître cette organisation et ses missions. Ainsi aujourd'hui sont diffusés OAPI Magazine, un trimestriel qui informe sur la vie de l'Organisation, et une revue scientifique autour de la propriété intellectuelle, animée par des chercheurs, des universitaires et le personnel de l'OAPI. A terme, des versions électroniques de ces publications seront accessibles sur son site Internet qui devrait être hébergé bientôt à Yaoundé. « Nous sommes en discussion avec les offices chinois et japonais de la propriété intellectuelle pour que les informations présentes sur notre site soient traduites en chinois et en japonais afin d'être accessibles à ces deux pays », précise-t-il. Autre projet à l'ordre du jour, la réforme du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation Technologique que l'OAPI organise tous les deux ans, la prochaine édition devant se dérouler en Mauritanie, à Nouakchott, en 2011. « Nous souhaitons faire de cet événement un véritable forum d'échanges entre les inventeurs et les investisseurs. Nous pourrions ainsi parvenir à valoriser les inventions locales et permettre le développement économique des Etats membres de l'OAPI », estime Paulin Edou Edou.

En médiatisant ainsi les activités de l'OAPI, son directeur général souhaite diffuser la culture du dépôt de brevet et plus généralement de la propriété intellectuelle au sein de ses 16 Etats membres où le réflexe de la protection est encore trop peu développé, y compris dans les centres publics de recherche où est mené l'essentiel des travaux scientifiques de ces pays. Reste qu'une fois qu'il est protégé, un brevet doit pouvoir être exploité, une étape de transfert qui nécessite forcément des moyens. C'est dans ce contexte qu'en 2000, l'OAPI a mis en place un fonds d'aide à la promotion de l'invention et de l'innovation. Mais celui-ci, qui avait bénéficié d'une dotation financière initiale de l'OAPI, n'ayant pas abouti aux résultats attendus, Paulin Edou Edou a décidé de le réformer. « Nous réfléchissons à la création, d'ici 2011, d'un réseau qui rassemblerait non seulement l'OAPI mais aussi les institutions chargées de la promotion des PME dans chacun de nos Etats membres et certaines banques comme la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEA) ou la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) », explique-t-il.

La propriété intellectuelle, élément essentiel du développement

L'OAPI bouge et a engagé des réformes pratiquement sur tous les fronts. « Nous n'avions pas le choix », reconnaît son directeur général qui rappelle qu'aujourd'hui,

l'économie est orientée vers la connaissance. « Aussi devons-nous abandonner l'économie de rente qui consiste à vendre nos matières premières, pour nous orienter résolument vers une économie de la connaissance, durable, seule capable d'apporter la croissance nécessaire au développement de nos pays ». C'est dans ce contexte, à l'initiative de l'OAPI, en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, que s'est tenue la Conférence Internationale sur la Propriété intellectuelle et le développement économique et social des Etats membres de l'OAPI, à Dakar, en 2008, celle-ci étant présidée par Abdoulaye Wade, président de la république du Sénégal. Cet événement qui a rassemblé les ministres en charge de l'Industrie et de la Culture des différents Etats membres et auquel ont participé quasiment tous les grands offices de la propriété intellectuelle dans le monde, a abouti en particulier à une Déclaration des Chefs d'Etat dans laquelle la propriété intellectuelle est considérée comme un élément essentiel du développement des Etats membres. Cette déclaration, à laquelle a été annexé un plan d'actions qui s'articule autour d'un certain nombre de programmes divisés eux-mêmes en différents projets, est aujourd'hui en cours de signature par les différents Chefs d'Etat.

Dans le cadre du suivi de cette conférence, l'OAPI qui compte environ 500 personnes, dont 400 pour les structures nationales de liaison, cherche à mettre en place, dans chacun des Etats membres, un Comité national de coordination et de développement de la propriété intellectuelle. « Les questions de propriété intellectuelle sont transversales et intéressent à la fois plusieurs départements de différents ministères, les centres de recherche, le secteur privé ... D'où la nécessité d'une coordination de ces différentes activités au niveau national sans laquelle il est impossible d'envisager le développement de la propriété intellectuelle », affirme le directeur général de l'OAPI. Les 16 pays regroupés au sein de cette organisation ont la « fibre créative ». Leur culture, mais aussi l'ingéniosité de leurs populations, attisée sans cesse par des contraintes environnementales et économiques, les poussent à l'être. Mais encore faut-il parvenir à canaliser cette créativité et lui donner les moyens d'éclorre plus rapidement et à plus grande échelle. « C'est le chemin qu'il nous faut emprunter si nous ne voulons plus nous contenter d'être une sorte de bureau d'enregistrement des titres étrangers », conclut Paulin Edou Edou qui note, depuis ces derniers mois, une certaine progression du nombre de dépôts de marques et de brevets, notamment en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Burkina Faso. ■

Jean-François Desessard,
journaliste scientifique



Contact : Paulin Edou Edou
OAPI
BP. 887 Yaounde – Cameroun
Tél. 237 22 20 57 00
Courriel :
paulinedouedou@yahoo.fr



**Lu pour
vous !**

Les femmes de Saint-Louis du Sénégal

Malgré son titre, « La Raparille », le roman ne se limite pas aux « adolescentes » (mot d'origine portugaise). Il esquisse la vie de toutes les femmes de tous âges, de toutes conditions, de toutes origines, métisses, signares, Habitantes, « négresses esclaves »... qui sont « bonnes...modestes... belles » et assuraient la permanence et la continuité de Saint-Louis du Sénégal, au XIXème siècle, lors de sa splendeur, avant la création de Dakar.

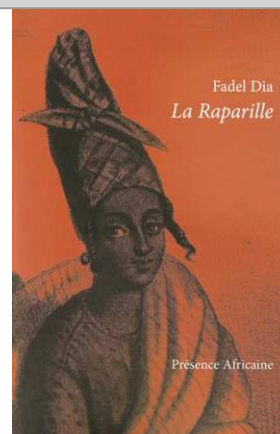
La guerre continue à l'Ouest, sur le Haut Fleuve ; la « traite » de la gomme fait vivre toute l'île. Officiellement l'esclavage est aboli, mais il subsiste sous des formes aménagées ... pratiques pour tous.

Dans le « salon » de Toinette, mariée plusieurs fois

comme les autres Habitantes, la société défile, les idées s'échangent. En racontant par morceaux sa vie, elle raconte le pays, l'histoire de ses habitants, blancs, métis, noirs ; celle de Cathy « raparille » fille d'un sultan noir.

Son auteur Fadel Dia est géographe et historien.■

Yves Catalans



« *La Raparille* », Fadel Dia, Présence africaine, Paris 2009

De l'imaginaire au musée Les arts d'Afrique à Paris et à New York (1931-2006)

Maureen Murphy, Ed. Les Presses du réel, Paris, 2009

Mme Maureen Murphy - responsable des collections d'art des XIXème et XXème siècles à la **Cité nationale de l'histoire de l'immigration**, ancien Musée des arts d'Afrique et d'Océanie - a publié récemment aux éditions Les presses du réel, un ouvrage intitulé De l'imaginaire au musée - les arts d'Afrique à Paris et à New York (1931- 2006).

A l'occasion de cette publication, Mme **Lilyan Fongang Kesteloot**, écrivain et professeur à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), s'interroge dans cet article qu'accueille volontiers La Lettre de la CADE, sur l'avis des Africains concernant notamment le traitement des collections d'œuvres d'art de leur continent en muséologie.

Les questions graves qu'elle évoque justifieraient sans aucun doute l'organisation avec des intellectuels africains et divers spécialistes d'un débat de fond, à l'abri des polémiques, sur la présentation des œuvres d'art africain dans les musées hors d'Afrique.



Madame Murphy a ce double avantage d'être spécialiste des musées (et donc de savoir de quoi elle parle) et d'être américaine (donc peu engagée dans nos conflits franco-français)¹. Elle nous propose un éclairage fondé sur l'histoire de l'introduction en France des Arts primitifs, et singulièrement de l'art nègre. Elle analyse ainsi comment le regard sur l'Autre évolua à travers l'interprétation des artistes des années 20 et des poètes surréalistes ; puis celle des nécessités du colonialisme des années 30 ; enfin en fonction des réajustements de la négritude (Césaire, Senghor, etc.) et des anthropologues (Mauss, Griaule, Leiris, Rouch, Dieterlen).

Un peu d'histoire

Sa description du passé de l'art africain en France est véritablement exhaustive. C'est un panorama aussi précis que bien documenté et illustré. Et dès le début, on voit se manifester dans l'Imaginaire européen les deux tendances : la vision esthétisante sur l'objet d'art primitif ; et la

vision civilisationnelle considérant l'objet dans son contexte et sa fonction, vision sur laquelle fut fondé le Musée de l'Homme. Lorsqu'on arrive à l'époque plus récente des Indépendances et des modifications qui s'ensuivent dans la conception et le traitement de l'art africain, Madame Murphy – me semble-t-il – sans que son information soit prise en défaut (car elle a *tout lu*), se trompe lorsqu'elle assimile la politique culturelle de L. S. Senghor rejoignant celle de Malraux dans le Festival des Arts Nègres en 1966, à une forme de néocolonialisme. C'est d'autant plus curieux qu'elle l'oppose au mouvement de revendication *Black is beautiful* aux USA, que conforta Rockefeller en donnant sa collection d'art nègre au Metropolitan « vingt ans avant l'entrée des objets africains au Louvre ». Alors que les attitudes respectives me semblent analogues. Et la justesse de la politique senghorienne se révéla, lorsque, après son départ, la « liberté créatrice » des artistes fut bientôt récupérée par la mode et le « marché » qui les aspirèrent vers les formes

contemporaines occidentales, à travers les *Biennales d'art africain* à Dakar et l'*Influence d'une Revue Noire* subventionnée intégralement par la coopération française.

Il est facile de critiquer la Négritude ou tout autre mouvement nationaliste : mais si vous les supprimez, vous enlevez toute résistance à l'impact de la civilisation européenne... (ceci est mon humble avis).

Retour en arrière ?

La dernière partie de l'ouvrage de Madame Murphy est des plus instructives. Abordant le problème actuel de la politique chiraquienne du *Musée d'art premier, alias Branly*, elle remarque très justement qu'on en est revenu à la vision esthétisante en vogue au début du siècle : Paradoxe ! Après tant d'années d'études sur ces peuples et leurs cultures, voici qu'on prétend tout oublier, et proposer leur art en dehors de tout contexte explicatif.

Et cela sous prétexte que « ce musée n'est plus didactique, mais qu'il joue de l'émotion, du dépaysement onirique comme moyen d'appréhender les civilisations présentes ». Tel est l'objectif avoué de Jean Nouvel l'architecte, comme de Kerchache son concepteur. Ainsi, rien n'est dit des civilisations en présence, ni non plus « du présent des cultures dont sont issus les artistes ayant réalisé les masques, reliquaires ou sculptures commémoratives présentés en salle. » Si bien que le risque existe, dit Benoît de l'Estoile, que ce ne soit plus qu'un « musée des civilisations disparues, hommage posthume aux vaincus de l'histoire, où l'on viendra contempler avec nostalgie les témoignages des cultures détruites par la colonisation et la mondialisation... »².

Dès lors tous les artifices utilisés pour nous faire visiter ce musée comme un « parcours initiatique », ne sont qu'un savant bavardage, si l'on se prive de savoir à quoi il initie !

Questions sans réponses ?

Qu'attend-on, si l'on refuse d'emblée les éléments permettant de connaître et comprendre ces cultures, leurs religions, leur vision du monde ? Éléments que nous offrait le Musée de l'Homme. Peut-on faire l'économie des éclairages de l'anthropologie ? Et si l'anthropologue Godelier démissionna, fut-ce impunément ? Que non ! « On n'efface pas impunément cent ans d'éthologie » s'afflige le professeur Laburthe.

Car on se retrouve ainsi dépouillé de tout ce qui permettait d'accéder au cœur de ces œuvres qui, comme les statues romaines ou les sculptures égyptiennes, remarque Madame Murphy, furent d'abord fonctionnelles ou religieuses, avant d'être objets d'art. Depuis quand l'un exclut-il l'autre ? Serions-nous si stupides pour que l'information sur le sens du masque Kanaga nous empêche de percevoir la plastique dogon ?

Ainsi nous voilà ramené au temps d'Apollinaire etc... ; dans la perception exotique des « fétiches d'Océanie et de Guinée » où refuge notre mal de vivre. Cependant qu'on a oublié ce qu'avait compris déjà Picasso lorsqu'il disait « L'art nègre, connais pas ! ».

Cet avis énigmatique, Picasso l'explicitera dans un propos rapporté par Françoise Gilot : « Quand j'ai découvert l'art nègre, il y a quarante ans, et que j'ai peint ce qu'on appelle mon Époque nègre, c'était pour m'opposer à ce qu'on appelait « beauté » dans les musées. A ce moment-là, pour la plupart des gens, un masque nègre n'était qu'un objet ethnographique. Quand je me suis rendu pour la première fois avec Derain au musée du Trocadéro, une odeur de moisi et d'abandon m'a saisi à la gorge. J'étais si déprimé que j'aurais voulu partir tout de suite. Mais je me suis forcé à rester, à examiner ces masques, tous ces objets que des hommes avaient exécutés dans un dessein sacré, magique, pour qu'ils servent d'intermédiaires entre eux et les forces inconnues hostiles, qui les entouraient, tâchant ainsi de surmonter leur frayeur en leur donnant couleur et forme. Et alors j'ai compris ce que c'était le sens même de la peinture. Ce n'est pas un processus esthétique ; c'est une forme de magie qui s'interpose entre l'univers hostile et nous, une façon de saisir le pouvoir, en imposant une forme à nos terreurs comme à nos désirs. Le jour où je compris cela, je sus que j'avais trouvé mon chemin ».

« Et puis les gens ont commencé à juger ces masques en termes esthétiques ; maintenant, tout le monde répète qu'il n'y a rien de plus beau, et ils ne m'intéressent plus. S'ils ne sont qu'esthétiques, alors je préfère un objet chinois. » (*Vivre avec Picasso*, 1964).

Maureen Murphy cite enfin d'autres arguments qui ont conduit à cette aberration muséale due à la « sacralisation esthétique ». Ainsi « l'exotisme de la pauvreté » qu'exalte J. L. Amselle, ou « l'état de nature d'avant la faute » des primitivistes, qui sont arguments produits et projetés par *l'imaginaire européen* sur l'art d'autrui. Et quand Susan Vogel nous invite à chercher notre miroir « dans ces niches obscures trouées par un éclairage monstre », la référence à Conrad : *Au cœur des ténèbres* s'impose, avec les connotations de sauvagerie insondable et congénitale des Barbares de Hegel.

Ainsi Branly est un musée aveugle, qui poursuit sa démarche avec « Sous les pavés la jungle », l'exposition sur Tarkan le nègre blanc des BD.

Bravo ! Je suppose que l'Afrique doit se sentir honorée...

Et pourtant...

Mais une large documentation existe dans la bibliothèque, les archives et la sonothèque de ce musée, nous dira-t-on. Est-il pour autant excusable de priver à ce point le visiteur qui n'ira pas voir plus loin, sa culture moderne ne l'ayant pas préparé à un univers mythique qui reconduit à l'Invisible en des formes si étranges ? Et bien sûr ceci vaut aussi et plus encore pour les terrifiants totems océaniques.

Certes les nations coloniales ont des scrupules et souhaitent effacer leur passé de spoliateurs ; mais faut-il qu'elles effacent en même temps les travaux d'élucidation accomplis sur les œuvres spoliées ? Tout comme aussi on supprime l'histoire avec la suppression du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie de la Porte Dorée. Pourquoi dès lors ne pas brûler les cartes du BRGM ? Et les études

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

scientifiques du CNRS comme de l'ORSTOM devenue IRD ? On n'efface pas l'Histoire. Mieux vaut l'assumer. De même un Musée de l'immigration pour effacer un Musée des colonies... c'est puéril, et vain, car celui-ci est bien père de celui-là !

Tous ces problèmes sont clairement posés par Madame Murphy. Qu'on soit ou non d'accord avec elle, la lecture de son ouvrage nous renseigne sur bien des choses encore, et parfois inquiétantes concernant les influences et intérêts divers, et surtout le sort futur des 300.000 objets dont seulement trois milles sont exposés. Seront-ils ina-

movibles (comme au Musée de l'Homme) ou pourra-t-on les vendre ? Les échanger ? Dans un souci de rentabilité masqué par la modernisation...

Il serait indispensable de consulter cet ouvrage dans une optique d'amélioration de Branly. Afin que l'organisation intérieure réponde à l'invitation de son aimable façade, et nous informe autant qu'il nous séduit. ■

L. Kesteloot

¹ Madame Maureen Murphy, responsable des collections d'art du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles à la « Cité nationale de l'histoire de l'immigration », ancien musée des arts d'Afrique et d'Océanie.

² Toutes les citations sont tirées de l'ouvrage de M. Murphy.

Études et documents

Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés. Cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1960-2010).



Hamidou Dia © Enda Europe

Hamidou Dia qui a collaboré avec Enda sur les questions de migration vient de soutenir une thèse de doctorat pour laquelle il a reçu les félicitations du jury et la mention très honorable. Il nous en a fait un court résumé.

La migration à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, d'abord dans le contexte national, puis hors des frontières du Sénégal, est à l'origine d'une nouvelle réalité, celle du village *multi-situé*, que la thèse s'efforce de mettre en évidence et d'étudier à travers une ethnographie multisituée. La configuration du *village multi-situé* est tributaire de la sédimentation de couches successives de migrations dans des contextes différents. Du départ vers la métropole dans les années 1950 à la mobilité de travailleurs qualifiés et de diplômés de l'enseignement supérieur, en passant par les migrations provoquées par la sécheresse ou le conflit avec la Mauritanie, les causes de la mobilité des *Haalpulaaren*, au cours des cinquante dernières années, sont diverses. La relégation progressive de l'agriculture dans les activités des groupes familiaux, en conséquence des sécheresses, de la migration, du désengagement de l'État et de l'inaccessibilité des surfaces cultivables possédées sur la rive droite mauritanienne, confère un rôle de premier plan à l'argent envoyé à partir de Dakar et de l'étranger par les originaires de la région.

Les transferts : moteur de l'économie locale

Néanmoins, la seule thèse de la migration comme *assurance* pour le groupe familial ne permet plus d'expliquer les envois d'argent : les mandats qui arrivent au niveau local ne fixent pas les destinataires sur place. La complémentarité entre migration et agriculture qui s'est imposée de la fin des années 1970 jusqu'à la veille de la décennie 1990 ne fonctionne plus : désormais les trans-

ferts constituent le moteur de l'économie locale. En conséquence, le but premier des stratégies individuelles et familiales devient la migration. Adossé à d'autres types de ressources (scolaires, administratives, politiques, etc.), l'accès au visa permet d'avoir prise sur les mutations à l'œuvre. Dès lors l'acte d'émigrer change de signification ; partir c'est se donner la possibilité d'accéder à la majorité sociale : trouver des revenus et franchir des rites de passage (mariage, résidence autonome...) non plus seulement sur le site originel, mais aussi dans les zones d'installation. Le sens que prend la migration est aussi travaillé par l'histoire des lieux d'immigration. Alors que les politiques migratoires se durcissent en France, les familles d'immigrants du Fouta Toro connaissent une double évolution : il y a dans une certaine mesure rattachement au *village multi-situé* et recentrage des migrants sur leurs ménages en France et éventuellement à Dakar, en partie au détriment du site d'origine.

Les disqualifiés du village multi-situé

Actuellement, ne restent au village, pour l'essentiel, que ceux qui n'ont pas le choix. Sur place, une certaine forme de redistribution villageoise qui n'est pas incompatible avec la compétition sociale permet à ces *disqualifiés* du *village multi-situé* de survivre – les envois d'argent de certains migrants donnant à leurs familles les moyens de faire preuve de générosité envers le voisinage moins pourvu. En attente de solution, ces disqualifiés ne peuvent que subir une violence symbolique, que subir les signaux de la réussite des autres... Pour ces individus privés de mobilité géographique et sociale, le quotidien est douloureux.

C'est de l'étranger que nombre de besoins collectifs sont pris en charge via l'association de ressortissants :

(Suite page 15)

(Suite de la page 14)

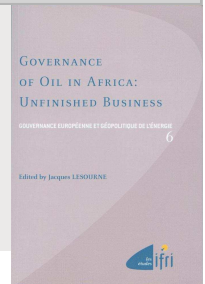
éducation, santé, hydraulique villageoise. De ce fait, de nouveaux objets de délibération émergent ; se pose ainsi la question de la définition d'un espace public et des institutions chargées de connaître des affaires du village quand plusieurs sites géographiques sont désormais concernés. Il semble que se stabilisent peu à peu des modalités de prise de décision et d'action porteuses de transformations. Sur chaque site, les différentes sources de légitimité – statutaire, démocratique, scolaire... – sont invoquées. Au fil du temps, les institutions produites par

les dynamiques externes et celles qui sont enracinées dans le contexte d'origine semblent converger vers une certaine démocratisation. De cette manière, l'asymétrie entre les pôles du village *multi-situé* est atténuée. On remarque en même temps que l'importance pour les migrants du site originel au sein du *village multi-situé* n'est pas entièrement donnée *a priori* mais tend à être renforcée par l'idéal du développement dans lequel les associations villageoises cherchent à s'inscrire. ■

Hamidou Dia

« Gouvernance et pétrole en Afrique sub-saharienne »

Sous ce titre, l'IFRI a organisé le 13 janvier une conférence-débat qui reprenait une publication en anglais « *Governance of Oil in Africa : Unfinished Business* » éditée par l'Institut sous la direction de Jacques Lesourne, Président de l'association « *Futuribles* » et Président du Comité scientifique de l'IFRI sur l'énergie. Trois chercheurs, Benjamin Augé, Geert Van Vliet et Géraud Marin, ce dernier ayant déjà présenté ce sujet pour la CADE à l'Université du Havre l'année dernière, ont participé à cette conférence dont le modérateur était William Ramsay, ancien Directeur général adjoint de l'Agence Internationale de l'énergie (AIE).



La ressource

Avec 7,1 % de la production mondiale de pétrole et des réserves importantes, l'Afrique sub-saharienne, (principalement le golfe de Guinée) est devenue depuis vingt ans un producteur significatif qui consomme peu et présente l'avantage de ne pas figurer parmi les tout grands. Avec l'augmentation des prix du brut, la plupart des pays disposant de cette nouvelle manne se voient, davantage encore que d'autres, accusés de « mal-gouvernance » et de corruption. Les nouvelles découvertes annoncées, en Mauritanie, au Ghana, au Niger et dans la région des Grands Lacs ne font que renforcer les critiques. La monographie sur le Nigeria montre combien cette fédération a été amenée, pour survivre après la tentative de sécession biafraise des années soixante-dix, à éclater en 36 États de plus en plus petits et minés par des activités mafieuses dans la zone pétrolière du delta du Niger. L'Angola, qui a toujours été le plus nationaliste des États pétroliers de la zone, a créé, avec sa compagnie nationale Sonangol, et au nom de la défense de son territoire, un flux parallèle de revenus qui assure la pérennité du régime.

L'emploi

L'étude sur les producteurs récents et l'utilisation de nouveaux revenus dans quelques pays ciblés, Mauritanie, Tchad, Grands Lacs, a montré la diversité des situations et la difficulté d'établir une typologie des problèmes posés en matière de performance économique, d'incidence ou non sur les conflits, de gouvernance en général et d'environnement. Si ces pays font quelques progrès dans le contrôle des flux financiers et leur utilisation, il paraît difficile pour la communauté internationale et les ONG de les amener à modifier substantiellement leurs pratiques actuelles. Sans doute faudra-t-il attendre l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de responsables politiques pour y parvenir.

Perspectives

Le débat a montré combien, à propos de la prospection dans les Grands Lacs par exemple, l'existence ou non d'un État responsable avait son importance. Le pétrole ne devrait pas nécessairement être à l'avenir la source des plus grands conflits. Certains secteurs miniers sont par ailleurs tout aussi importants comme source de corruption. La dénonciation par le Tchad de la convention avec la Banque mondiale qui avait permis de mettre en exploitation le gisement de Doba, sous réserve de versements à un « fonds pour les générations futures » aura eu un retentissement désastreux pour ce pays. Nous sommes loin de l'exemple vertueux de la Norvège !

La présence de la Chine dans cette partie du continent, présentée souvent comme un épouvantail, demeure très marginale dans le secteur pétrolier, même si elle s'est assurée de l'actuelle production du Soudan. ■

Raymond Césaire

Diffusion : *La documentation française* 15,50 euros

Production 2008 des pays de la zone :

Pays	barils/jour	millions de tonnes
Nigeria	2.356	114,2
Angola	1.723	84,1
Cameroun	82	4,2
Tchad	144	7,5
Congo Brazzaville	222	11,5
Gabon	230	11,5
Guinée- Equatoriale	363	18,0
Total	5.120	251,0

(Suite de la page 1)

dans les commentaires oraux et écrits, par des discours stéréotypés sur la « malédiction », comme l'a relevé l'écrivain Dany Laferrière⁽¹⁾. Est-ce parce que Haïti est le pays « où la Négritude s'est mise debout pour la première fois », comme l'a écrit Aimé Césaire, qui a conquis son indépendance par les armes en 1804 ?

Haïti n'est pas la victime d'une malédiction, mais d'un phénomène naturel qui a frappé un des peuples les plus pauvres et les plus démunis de la planète. Or la pauvreté n'est pas une malédiction, pas plus que les guerres et les violences. Avant d'être un problème économique, elle est ici le produit de l'histoire, l'héritage d'une énorme dette coloniale, de cent années de guerres civiles, d'une occupation militaire américaine de dix-neuf ans, de trente années de dictature, qui ont produit ce que Jean Metellus appelle une « accumulation de négligences » nationales et internationales.

Ne nous lamentons pas sur la déréliction de la Perle des Antilles perdue, écoutons plutôt le cri des Haïtiens qui demandent de l'aide et qui veulent reconstruire, réinventer leur pays sur des bases économiques, sociales, politiques et morales plus solides.

L'année de l'Afrique devra être aussi l'année de Haïti et ne pas se limiter à 2010.■

La CADE

⁽¹⁾ Le Monde des 17 et 18 janvier 2010

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Xavier de Franssu, Secrétaire générale : Claudie Lasserre, Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy, Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : J. B. Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X



Agenda de la Cade



Rencontres-débats à l'ENA

de 17 h 45 à 19 h 45

Cycle II: La libération de la capacitation d'entreprendre en Afrique

- 16 février 2010 : « *La nouvelle génération d'entrepreneurs en Afrique : profils et valeur sociale de leurs activités* », Avec Gisèle Etamé, directrice de Génemark, Patrice Hoppenot, président de Investisseurs & Partenaires pour le développement, Amos Ngongang, ingénieur ICAM et Roger Njitchoua, directeur de Cameroun Breuvages.

Prochaines rencontres :

- 17 mars 2010 : « *Vers l'autonomisation d'un marché littéraire : Le Nigeria et la RDC* » (cycle I)
- 13 avril 2010 : « *Regards croisés sur cinquante ans d'indépendance africaine* » (table ronde)
- 11 mai 2010 : « *Les nouvelles incitations à entreprendre en Afrique* » (cycle II)
- 16 juin 2010 : « *Littérature et jeunesse. Quelle mémoire ?* » (cycle I)



Annonces

Expositions :

- *L'Art d'être un homme Afrique, Océanie*

Du 15 octobre 2009 au 11 juillet 2010

Musée Dapper :

35 bis, rue Paul Valéry – 75116 Paris

Tél. : 01 45 00 91 75

<http://www.dapper.com.fr>

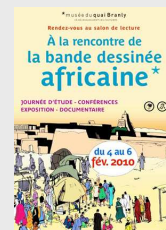
- *A la rencontre de la bande dessinée africaine*

Du 4 au 6 février 2010

Musée du quai Branly

37, quai Branly 75007 – Paris

Tél : 01 56 61 70 00



Abonnement à La Lettre de la CADE :

NomPrénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 €
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.